



Syndicat CFTD ISS-AS
Syndicat FO ISS-AS

Le 16 novembre 2008 à Paris,

Objet : proposition d'une inter-syndicale concernant le projet de transfert du courrier, ainsi que sur les délits d'entrave répétés au comité d'entreprise

Chers camarades,

Notre section syndicale CGT, après avoir consulté les salarié-es sur le terrain, souhaite organiser au plus vite une réunion avec l'ensemble des organisations syndicales de ISS-AS afin d'envisager des réponses communes sur deux points précis :

- Le premier, et le plus important, sur le projet de ISS Accueil & Services, de revendre la branche « courrier ». En plus d'avoir menti au comité d'entreprise pendant l'été, en affirmant qu'aucun projet était en cours après être revenu à « Charlestown », la direction montre encore sa façon de concevoir le dialogue social au sein de l'entreprise, tout comme l'intérêt qu'elle porte pour l'ensemble des agents courriers présents sur l'ensemble des sites.
- Le deuxième point, sur les différents délits d'entrave constatés à ce jour : refus de la direction de communiquer certaines données économiques, refus de co-rédiger l'ordre du jour avec la secrétaire adjointe en cas d'absence de la secrétaire, refus de communiquer les adresses des salarié-es pour l'envoi du journal « A'postrophe », non participation de la commission formation dans la rédaction du plan de formation de l'entreprise...les exemples sont nombreux. L'inspection du travail, après avoir sanctionné l'entreprise à la rentrée, se saisira à nouveau du dossier suite à la lettre que nous avons envoyé ce week-end, dont vous trouverez une copie ci-joint.

Il y a six mois, lorsque la direction a présenté son projet de « Paie du 11 », seule une forte mobilisation des salarié-es via la pétition demandant une négociation et le respect des IRP a permis aujourd'hui de faire échouer en partie le projet de l'entreprise, notamment en obtenant un acompte à 90% en fin de mois, ou bien encore des fiches de paie modifiées.

L'unité syndicale, que nous souhaitons afin de pouvoir réagir ensemble, doit se faire sur des bases claires, et des actes concrets afin de défendre les intérêts des salarié-es. Nous vous proposons donc, de nous réunir **le Jeudi 20 novembre 2008**, à 13H00, au local du comité d'entreprise. Nous comptons sur votre présence devant l'importance capitale des différents points soulevés dans la lettre.

Salutations syndicales

Rejoignez vous aussi la section syndicale CGT en prenant contact avec nous

CGT-ISSAS
45 Rue Cortambert
75016 Paris

Tel : 06.31.55.53.03
Mail : cgt-issas@no-log.org
Web : www.cgt-issas.com

SYNDICAT CGT
ISS Accueil & Services